



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 14.09.2021 Numéro de version 8 (remplace la version 7)

Révision: 14.09.2021

* **RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise**

· 1.1 Identificateur de produit

· **Nom du produit** TRW Hydraulic Fluid LHM plus premium

· **Code du produit:**

PFM201, PFM205, PFM201CE, PFM201SE, PFM201RE, PFM205CE, PFM205SE, PFM205RE

· **UFI:** JH00-60WG-0000-TQPC

· 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **Emploi de la substance / de la préparation** Huile hydraulique

· 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

· **Producteur/fournisseur :**

ZF Services France S.A.S

Rue Henri Poincaré 3-11

FR-92160 Antony

Tel +33 1 70 74 78 00

Fax +33 1 70 74 78 05

<https://www.zf.com>

· **Service chargé des renseignements :**

Téléphone : +49 (0) 7541 77 0

Adresse e-mail de la personne compétente pour la fiche de données de sécurité :

reach@dekra.com

· 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Giftnotruf München

Tel: +49 (0) 89 -19 240 (24 h)

Informations en allemand et en anglais

Société / Organisme: INRS / ORFILA (24 / 7)

Tel. +33 (0) 1 45 42 59 59

<http://www.centres-antipoison.net>

* **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

· 2.1 Classification de la substance ou du mélange

· **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**



GHS08 danger pour la santé

Asp. Tox. 1 H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

· 2.2 Éléments d'étiquetage

· **Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008**

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

(suite page 2)

FR

**Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 14.09.2021 Numéro de version 8 (remplace la version 7)

Révision: 14.09.2021

Nom du produit TRW Hydraulic Fluid LHM plus premium

(suite de la page 1)

· **Pictogrammes de danger**



GHS08

· **Mention d'avertissement** Danger

· **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**

huiles lubrifiantes (pétrole), base C15-30, base huile neutre, hydrotraitement
Hydrocarbures, C13-C16, isoalcanes cycloalcanes, <2% aromatiques
distillats moyens (pétrole), hydrotraités

· **Mentions de danger**

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

· **Conseils de prudence**

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P103 Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.

P261 Éviter de respirer les brouillards/vapeurs/aérosols.

P301+P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P331 NE PAS faire vomir.

P304+P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.

P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

· **Indications complémentaires:**

Contient 4-Nonylphenoxyessigsäure. Peut produire une réaction allergique.

· **2.3 Autres dangers**

· **Résultats des évaluations PBT et vPvB**

· **PBT:** Non applicable.

· **vPvB:** Non applicable.

* **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

· **3.2 Mélanges**

· **Description :**

Mélange des substances nommées ci-après avec des produits secondaires pour lesquels un marquage n'est pas obligatoire.

· **Composants contribuant aux dangers:**

CAS: 72623-86-0 EINECS: 276-737-9	huiles lubrifiantes (pétrole), base C15-30, base huile neutre, hydrotraitement ⚠ Asp. Tox. 1, H304	50 - 100%
CAS: 1174522-45-2 Numéro CE: 918-973-3 Reg.nr.: 01-2119458871-30-X	Hydrocarbures, C13-C16, isoalcanes cycloalcanes, <2% aromatiques ⚠ Asp. Tox. 1, H304	25 - 50%
CAS: 64742-46-7 EINECS: 265-148-2 Reg.nr.: 01-2119489867-12-X	distillats moyens (pétrole), hydrotraités ⚠ Asp. Tox. 1, H304	2,5 - 10%

(suite page 3)



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 14.09.2021 Numéro de version 8 (remplace la version 7)

Révision: 14.09.2021

Nom du produit TRW Hydraulic Fluid LHM plus premium

CAS: 3115-49-9 EINECS: 221-486-2	4-Nonylphenoxyessigsäure ⚠ Skin Corr. 1B, H314; ⚠ Aquatic Chronic 2, H411; ⚠ Acute Tox. 4, H302; Skin Sens. 1, H317	(suite de la page 2) ≥ 0,25 - < 1%
-------------------------------------	---	---------------------------------------

· **Indications complémentaires** : Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

· 4.1 Description des mesures de premiers secours

· **Indications générales** : Eloigner immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

· **après inhalation** : Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

· **après contact avec la peau** :

Lavez bien avec de l'eau et du savon. Utilisez de la crème-barrière.

En cas d'irritations de la peau ou d'allergies consulter un médecin.

· **après contact avec les yeux** :

Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

· **après ingestion** :

Ne pas provoquer le vomissement.

Rincer la bouche.

Consulter immédiatement un médecin.

· **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **Risques**

En cas d'ingestion suivie de vomissement, les matières peuvent pénétrer dans les poumons.

L'aspiration peut provoquer un œdème pulmonaire et une pneumonie.

· **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

· **5.1 Moyens d'extinction**

· **Moyens d'extinction:**

Poudre d'extinction, mousse ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants par de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

· **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité** : Jet d'eau à grand débit.

· **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

l'inhalation de vapeurs dues à la combustion peut entraîner des dommages sérieux pour la santé.

En cas de combustion incomplète formation de monoxyde de carbone est possible.

· **5.3 Conseils aux pompiers**

· **Équipement spécial de sécurité** : Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

· **Autres indications**

Eloignez des produits stockés de la zone d'incendie, si possible.

Refroidir des récipients en danger avec jet d'eau atomiseur.

Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre, doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives.



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 14.09.2021 Numéro de version 8 (remplace la version 7)

Révision: 14.09.2021

Nom du produit TRW Hydraulic Fluid LHM plus premium

(suite de la page 3)

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Eviter le contact avec le produit.

Sol particulièrement glissant du fait de la présence de produits répandus ou renversés

6.2 Précautions pour la protection de l'environnementNe pas rejeter dans les canalisations, dans l'eau de ruissellement ni dans les nappes d'eau souterraines
Empêcher le liquide de se répandre en surface (par exemple, par endiguement ou par barrage anti - pollution)**6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel).

Conformément aux instructions, éliminer le matériel rassemblé

6.4 Référence à d'autres rubriques

Aucune substance dangereuse n'est dégagée.

Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter le chapitre 7

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger Eviter le dégagement d'aérosols.**Préventions des incendies et des explosions:**

Ne pas échauffer aux températures près du point d'éclair.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités**Stockage :****Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :**

Ne conserver que dans le fût d'origine.

Empêcher de façon sûre la pénétration dans le sol

Indications concernant le stockage commun : Ne pas conserver avec les agents d'oxydation**Autres indications sur les conditions de stockage :**

Tenir les emballages hermétiquement fermés

Conserver les emballages dans un lieu bien aéré

Stocker à sec

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

* RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle**Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :**

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

DNEL**64742-46-7 distillats moyens (pétrole), hydrotraités**

Oral	DNEL (consumer, long-term, systemic)	1,3 mg/kg bw/day (homme)
Dermique	DNEL (worker, long-term, systemic)	2,9 mg/kg bw/day (homme)
Inhalatoire	DNEL (worker, short-term, systemic)	5.003 mg/m ³ (homme)

(suite page 5)

FR



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 14.09.2021 Numéro de version 8 (remplace la version 7)

Révision: 14.09.2021

Nom du produit TRW Hydraulic Fluid LHM plus premium

(suite de la page 4)

	DNEL (worker, long-term, systemic)	16,4 mg/m ³ (homme)
· PNEC		
72623-86-0 huiles lubrifiantes (pétrole), base C15-30, base huile neutre, hydrotraitement		
PNEC oral	9,33 mg/kg food (.)	
64742-46-7 distillats moyens (pétrole), hydrotraités		
PNEC oral	17.000 mg/kg food (.)	

· Indications complémentaires :

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· 8.2 Contrôles de l'exposition**· Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle****· Mesures générales de protection et d'hygiène :**

- Eviter tout contact prolongé et intensif avec la peau
- Ne pas prendre de chiffons imbibés de produit dans les poches du pantalon
- Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
- Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau
- Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols

· Protection respiratoire :

- Non nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.
- Protection respiratoire en cas de fortes concentrations
- Filtre A/P2.

· Protection des mains : Porter des gants de protection par exemple en caoutchouc nitrile.**· Matériau des gants**

- Caoutchouc chloroprène
- Caoutchouc nitrile

Épaisseur du matériau recommandée: $\geq 0,2$ mm

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être testée avant l'utilisation.

· Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· Protection des yeux/du visage Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**· Indications générales.**

- Couleur :** vert clair
- Odeur :** genre pétrole
- Seuil olfactif:** Non déterminé.
- Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition** > 320 °C
- Inflammabilité** Non applicable.
- Limites inférieure et supérieure d'explosion**
- inférieure :** Non déterminé.
- supérieure :** Non déterminé.
- Point d'éclair :** 124 °C (Pensky Martens Closed Cup)

(suite page 6)

FR

**Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 14.09.2021 Numéro de version 8 (remplace la version 7)

Révision: 14.09.2021

Nom du produit TRW Hydraulic Fluid LHM plus premium

(suite de la page 5)

<ul style="list-style-type: none">· Température d'auto-inflammation· SADT· pH· Viscosité :· Viscosité cinématique à 40 °C· dynamique :· Solubilité· l'eau :· Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)· Pression de vapeur à 20 °C:· Densité et/ou densité relative· Densité :· Densité relative. à 15,6 °C	<p>Le produit ne s'enflamme pas spontanément.</p> <p>Non déterminé.</p> <p>19,1 cSt</p> <p>Non déterminé.</p> <p>insoluble</p> <p>Non déterminé.</p> <p>< 0,1 kPa</p> <p>non déterminée</p> <p>0,853</p>
<ul style="list-style-type: none">· 9.2 Autres informations· Aspect:· Forme :· Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité.· Température d'inflammation :· Danger d'explosion :· VOC Suisse· Modification d'état· Point/l'intervalle de ramollissement· Point d'écoulement· Vitesse d'évaporation.	<p>liquide</p> <p>> 350 °C (ASTM D 286)</p> <p>Le produit n'est pas explosif.</p> <p>0,00 %</p> <p>-52 °C</p> <p>Non déterminé.</p>
<ul style="list-style-type: none">· Informations concernant les classes de danger physique· Substances et mélanges explosibles· Gaz inflammables· Aérosols· Gaz comburants· Gaz sous pression· Liquides inflammables· Matières solides inflammables· Substances et mélanges autoréactifs· Liquides pyrophoriques· Matières solides pyrophoriques· Matières et mélanges auto-échauffants· Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau· Liquides comburants· Matières solides comburantes· Peroxydes organiques· Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux	<p>néant</p>

(suite page 7)

FR



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 14.09.2021 Numéro de version 8 (remplace la version 7)

Révision: 14.09.2021

Nom du produit TRW Hydraulic Fluid LHM plus premium

(suite de la page 6)

· Explosibles désensibilisés	néant
-------------------------------------	-------

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.2 Stabilité chimique**
- **Décomposition thermique / conditions à éviter :**
Pas de décomposition en cas d'usage conforme aux spécifications.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Formation possible de peroxyde
- **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.5 Matières incompatibles:** Eviter le contact avec des oxydants forts.
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:**
Aucun, en cas d'utilisation conforme aux instructions d'utilisation et de stockage de la spécification du produit.

* RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**
- **Toxicité aiguë :** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :

72623-86-0 huiles lubrifiantes (pétrole), base C15-30, base huile neutre, hydrotraitement

Oral	LD50	> 5.000 mg/kg (rat) (OECD 401)
Dermique	LD50	> 2.000 mg/kg (lapin) (OECD 402)
Inhalatoire	LC50	2,18 mg/l/4h (rat) (OECD 403)

1174522-45-2 Hydrocarbures, C13-C16, isoalcanes cycloalcanes, <2% aromatiques

Oral	LD50	> 5.000 mg/kg (rat) (OECD 401)
Dermique	LD50	> 3.160 mg/kg (lapin) (OECD 402)
Inhalatoire	LC50	> 5,266 mg/l/4h (rat) (OECD 403)

64742-46-7 distillats moyens (pétrole), hydrotraités

Oral	LD50	> 5.000 mg/kg (rat) (OECD 401)
Dermique	LD50	> 2.000 mg/kg (lapin) (OECD 402)
Inhalatoire	LC50	4,6 mg/l/4h (rat) (OECD 403)

3115-49-9 4-Nonylphenoxyessigsäure

Oral	LD50	1.674 mg/kg (rat)
------	------	-------------------

- **de la peau :** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **des yeux :** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Sensibilisation :** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Mutagenicité sur les cellules germinales**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Cancérogénicité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité pour la reproduction**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 8)

—FR—



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 14.09.2021 Numéro de version 8 (remplace la version 7)

Révision: 14.09.2021

Nom du produit TRW Hydraulic Fluid LHM plus premium

(suite de la page 7)

- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Danger par aspiration**
Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
- **Indications toxicologiques complémentaires :**
Très petites quantités qui accèdent aux poumons au moment de les avaler ou au vomissement suivant peuvent déjà causer un oedème pulmonaire ou pneumonie.

Toxicité par administration répétée**1174522-45-2 Hydrocarbures, C13-C16, isoalcanes cycloalcanes, <2% aromatiques**

Oral NOAEL (90d) ≥ 5.000 mg/kg bw/day (rat) (OECD 408)

Dermique NOAEL (90d) ≥ 495 mg/kg bw/day (rat) (OECD 410)

11.2 Informations sur les autres dangers**Propriétés perturbant le système endocrinien**

Aucun des composants n'est compris.

* RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité**Toxicité aquatique :****72623-86-0 huiles lubrifiantes (pétrole), base C15-30, base huile neutre, hydrotraitement**

EC50 (statique) > 10.000 mg/l/48h (Daphnia magna) (OECD 202)

LC50 (statique) > 100 mg/l/96h (Pimephales promelas) (OECD 203)

64742-46-7 distillats moyens (pétrole), hydrotraités

EC50 7,38 mg/l/48h (Daphnia magna) (QSAR)

LC50 65 mg/l/96h (Oncorhynchus mykiss) (OECD 203)

3115-49-9 4-Nonylphenoxyessigsäure

LC50 9 mg/l (Brachydario rerio)

EC50 7 mg/l/24h (Daphnia magna)

- **12.2 Persistance et dégradabilité** Difficilement biodégradable.
- **Autres indications :** Aucune donnée relative à la préparation n'est disponible.
- **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**
 - **PBT:** Non applicable.
 - **vPvB:** Non applicable.
- **12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**
Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.
- **12.7 Autres effets néfastes**
- **Autres indications écologiques :**
- **Indications générales :**
Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre) : polluant
Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou la canalisation.

(suite page 9)

FR



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 14.09.2021 Numéro de version 8 (remplace la version 7)

Révision: 14.09.2021

Nom du produit TRW Hydraulic Fluid LHM plus premium

(suite de la page 8)

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

· 13.1 Méthodes de traitement des déchets

· **Recommandation :**

Doit faire l'objet d'un traitement spécial conformément aux prescriptions légales.

Le choix des codes issus de la nomenclature européenne des déchets listé ci-après est basé sur l'utilisation prévue du produit.

· **Catalogue européen des déchets**

13 00 00	HUILES ET COMBUSTIBLES LIQUIDES USAGÉS (SAUF HUILES ALIMENTAIRES ET HUILES FIGURANT AUX CHAPITRES 05, 12 ET 19)
13 01 00	huiles hydrauliques usagées
13 01 10*	huiles hydrauliques non chlorées à base minérale
13 00 00	HUILES ET COMBUSTIBLES LIQUIDES USAGÉS (SAUF HUILES ALIMENTAIRES ET HUILES FIGURANT AUX CHAPITRES 05, 12 ET 19)
13 01 00	huiles hydrauliques usagées
13 01 11*	huiles hydrauliques synthétiques
HP5	Toxicité spécifique pour un organe cible (STOT)/toxicité par aspiration

· **Emballages non nettoyés :**

· **Recommandation :** L'emballage doit être évacué conformément à l'ordonnance sur les emballages.

* RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

· 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification	
· DOT, ADR/ADN, ADN, IMDG, IATA	néant
· 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	
· DOT	néant
· ADR/ADN, ADN, IMDG, IATA	néant
· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport	
· DOT, ADR/ADN, ADN, IMDG, IATA	
· Classe	néant
· 14.4 Groupe d'emballage	
· DOT, ADR/ADN, IMDG, IATA	néant
· 14.5 Dangers pour l'environnement	
· Polluant marin :	Non
· 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Non applicable.
· 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI	Non applicable.

(suite page 10)

FR



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 14.09.2021 Numéro de version 8 (remplace la version 7)

Révision: 14.09.2021

Nom du produit TRW Hydraulic Fluid LHM plus premium

(suite de la page 9)

· Indications complémentaires de transport :	Pas de produit dangereux d'après les dispositions ci-dessus
· "Règlement type" de l'ONU:	néant

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

· 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

· Directive 2012/18/UE

· **Substances dangereuses désignées - ANNEXE I** Aucun des composants n'est compris.

· **RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII** Conditions de limitation: 3

· Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

· RÈGLEMENT (UE) 2019/1148

· Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)

Aucun des composants n'est compris.

· Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALLEMENT

Aucun des composants n'est compris.

· Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues

Aucun des composants n'est compris.

· Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers

Aucun des composants n'est compris.

· Prescriptions nationales :

· Indications sur les restrictions de travail :

Respecter les limitations d'emploi pour les jeunes

Respecter les limitations d'emploi pour les futures mères et pour celles qui allaitent

Respecter les limitations d'emploi pour les femmes en âge de procréer

· Classe de pollution des eaux :

Classe de danger pour l'eau 2 (Classification propre) (classe de pollution des eaux 2) : polluant

· Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) selon REACH, article 57

Aucun des composants n'est compris.

· 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Phrases importantes

H302 Nocif en cas d'ingestion.

(suite page 11)

FR



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 14.09.2021 Numéro de version 8 (remplace la version 7)

Révision: 14.09.2021

Nom du produit TRW Hydraulic Fluid LHM plus premium

(suite de la page 10)

- H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
- H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
- H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
- H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

• **Service établissant la fiche technique :**

- ▶ **DEKRA** Elaboration de la Fiche de données de sécurité:
DEKRA Assurance Services GmbH, Hanomagstr. 12, D-30449 Hanovre, Allemagne,
Tél.: (+49) 511 42079 - 0, reach@dekra.com.

© DEKRA Assurance Services GmbH. Aucune modification de ce document sans autorisation expresse écrite de DEKRA Assurance Services GmbH.

• **Numéro de la version précédente: 7**

• **Acronymes et abréviations:**

- ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
- IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
- DOT: US Department of Transportation
- IATA: International Air Transport Association
- GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
- EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
- ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
- CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
- DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)
- PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)
- LC50: Lethal concentration, 50 percent
- LD50: Lethal dose, 50 percent
- PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
- SVHC: Substances of Very High Concern
- vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative
- Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4
- Skin Corr. 1B: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1B
- Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1
- Asp. Tox. 1: Danger par aspiration – Catégorie 1
- Aquatic Chronic 2: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 2

• *** Données modifiées par rapport à la version précédente**

FR